

# - COLLÈGE JEAN MOULIN - - CHARTRES - SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLÉTISME

## SELECTIONS

Dossier à télécharger sur le site du Collège Jean Moulin ou le site de l'ACLAM

Tests d'entrée **Mercredi 30 Avril de 14h30 à 16h30** sur le stade Jean Gallet à Chartres  
Ouvert à tous (licenciés comme non licenciés en clubs !)

## COLLEGE JEAN MOULIN

Une offre diversifiée au coeur de Chartres, dans un établissement neuf et à taille humaine :

- Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques
- Section Sportive Athlétisme
- Dispositif pour les Elèves à Haut Potentiel ULIS et UPE2A de nombreuses options !

## EXIGENCES

- Goût de l'effort
- Envie de réussir
- Rigueur
- Méthodologie
- Solidarité
- Plaisir

## OBJECTIFS

- Mener de pair études et pratique sportive soutenue
- Construire un projet personnel tout en s'ouvrant aux autres
- Enrichissement culturel et citoyen
- Responsabilisation et confiance en soi

## AVANTAGES

- Double suivi sportif et scolaire
- Encadrement par des entraîneurs diplômés d'Etat
- Participation aux compétitions UNSS
- Section Sportive Scolaire reconnue par le Rectorat
- Seule Section Sportive Collège Athlétisme du département

EN PARTENARIAT AVEC

ACLAM

## Contacts :

Collège Jean Moulin : ce. 0280756 v@ ac-orleans-tours. fr  
ou 02.36.72.84.00

ACLAM : aclam@orange.fr

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS N°1  
DOSSIER D'INSCRIPTION  
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME**

photo

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe :  M  F  
 Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance (commune) : ..... Département de naissance : ..... Nationalité : .....  
 ( )

**REPRESENTANTS  
LEGAUX**

Monsieur (NOM Prénom) : ..... Profession : .....  
 Adresse : ..... CP ..... Commune: .....  
 n° tél. (domicile) : ..... n° tél. (travail) : ..... n° tél (portable) : 06.....  
 adresse mel: .....@.....  
 Madame (NOM Prénom) : ..... Profession : .....  
 Adresse : ..... CP ..... Commune: .....  
 n° tél. (domicile) : ..... n° tél. (travail) : ..... n° tél (portable) : .....

**ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026** (Documents à fournir : voir page 2)

Classe demandée\* : 6<sup>ème</sup> :  5<sup>ème</sup> :  4<sup>ème</sup> :  3<sup>ème</sup> :   
 Langue vivante 1 : ..... Langue vivante 2 : .....

**ANNEE SCOLAIRE EN COURS**

Etablissement scolaire fréquenté : ..... Classe : .....

**Motivation de l'élève**

.....

**Avis du Professeur d'EPS**

.....

**Avis du Professeur principal**

.....

**Avis du Chef d'Etablissement**

.....

Date limite de réception du dossier au collège : ..... Signature des représentants légaux : .....

**Vendredi 23 Avril 2025**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS N°2  
DOSSIER D'INSCRIPTION  
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME**

**FICHE INDIVIDUELLE**

**NOM :** ..... **Date de naissance :** ..... / ..... / .....

**Prénom :** ..... **Sexe :**  M  F

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**RENSEIGNEMENTS CLUB**

**Club fréquenté :** .....

**Catégorie (saison 2024-2025) :** Benjamin / Minime

**Niveau d'évolution :** départemental / régional / inter-régional

**Spécialité :** .....

**Nom de l'entraîneur :** ..... **Téléphone :** .....

**CADRES RESERVES AUX REPRESENTANTS LEGAUX  
AUTORISATIONS**

*(Le transport est sous la responsabilité des parents ou tuteurs légaux)*

En cas d'accident nécessitant une intervention immédiate, tant médicale que chirurgicale (avec ou sans anesthésie) y compris l'hospitalisation, j'autorise (1) le responsable du concours à faire effectuer cette intervention sur avis médical.

Je certifie également que mon fils (ma fille) est à jour de ses vaccinations.

N° de Sécurité Sociale : .....

Tél. ( appel urgent ) : .....

*(1) Un refus implique que les représentants légaux sont en mesure de prendre en charge immédiatement leur enfant*

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Numéro de licence F.F.A. de l'enfant\* :  
.....

*\* inscrire "sans" si l'enfant n'est pas licencié*

**Si votre enfant n'est pas licencié, celui-ci doit être muni, par conséquent, d'un certificat médical précisant la non contre-indication à la pratique sportive.**

. Certifie l'exactitude des renseignements

. Autorise mon fils (ma fille) à participer aux journées de concours d'entrée en section sportive du collège :  
.....

Date : ..... / ..... / .....

Signature des représentants légaux :

***Cette fiche doit être fournie avec le dossier d'inscription***

# PIECES A FOURNIR

N°ordre	DESIGNATION DES PIECES	Colonne réservée au contrôle
1	FICHE DE RENSEIGNEMENTS N°1 SIGNEE	
2	FICHE DE RENSEIGNEMENTS N°2 AVEC LES AUTORISATIONS SIGNEES	
4	CHARTRE D'ENGAGEMENT SIGNEE	
5	DEUX ENVELOPPES* (autocollantes, affranchies au tarif en vigueur pour le courrier urgent) (moins de 20g et portant l'adresse du candidat)	
6	POUR LES COLLEGIENS : LA PHOTOCOPIE DU BULLETIN DU 1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE ou SEMESTRE 2024-2025	

Les enveloppes seront utilisées pour la convocation au concours d'entrée et pour signifier la décision du chef d'établissement.

CE DOSSIER DEVRA ETRE ADRESSE DUMENT COMPLETE AU

**Collège Jean Moulin**

**5 Rue Maréchal Leclerc**

**28000 Chartres**

**02.37.88.16.88**

**DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS**

**Avant le Vendredi 23 Avril 2025**

**Tests de sélection sportive le Mercredi 30 Avril 2025 à**

**14 h 30 au stade Jean GALLET de Chartres**

**Aucun dossier ne sera accepté après cette date**

**EN CAS D'ADMISSION EN SECTION SPORTIVE, IL VOUS EST RAPPELE QUE CE DOSSIER NE  
CONSTITUE PAS L'INSCRIPTION AU COLLEGE.**

**La section sportive scolaire a pour objectif de permettre à chaque élève admis de réaliser un double parcours sportif et scolaire de qualité. Elle vise un épanouissement global de chaque élève en leur permettant de parvenir au meilleur niveau de pratique personnelle.**

**1- Assiduité et inaptitude :**

Les élèves de la section doivent être présents à tous les créneaux d'entraînement prévus à l'emploi du temps pour l'année scolaire en cours. Toute absence doit être justifiée le plus rapidement possible. En cas d'absence prévue à l'avance, l'établissement (vie scolaire) et le responsable de la section doivent être mis au courant le plus tôt possible.

Un élève peut être dispensé de participer à une séance (blessure ou maladie avec certificat médical). Celui-ci est tenu de prévenir la vie scolaire et l'entraîneur.

**2- Travail et suivi scolaire**

Les élèves s'engagent à fournir le travail demandé, à être attentifs et concentrés en classe, à participer et se montrer actifs en cours, à donner le maximum de soi-même pour surmonter les éventuelles difficultés rencontrées.

Les parents s'engagent à suivre régulièrement le travail scolaire de leur enfant et à assister aux différentes réunions.

**3- Transport:**

Le transport pour se rendre aux créneaux d'entraînement prévus se réalise en mini-bus ou en filibus (départ du collège) accompagné par les éducateurs du club. L'autorisation parentale devra être signée.

**4- Tenue - Matériel :**

Les élèves doivent venir à l'entraînement avec leur tenue sportive adaptée. Tout autre matériel nécessaire à l'entraînement et demandé par l'éducateur sportif est obligatoire.

**5- Association Sportive :**

Les élèves de la section doivent adhérer à l'Association Sportive du collège.

La cotisation pour les élèves qui sont licenciés au club partenaire (ACLAM) s'élève à 20€ et 25€ pour les non-licenciés doivent remplir l'autorisation parentale.

Tous les élèves sont tenus de participer aux championnats UNSS correspondant à l'activité sportive de la section (CROSS, athlétisme hivernal, athlétisme estival).

Ils peuvent toutefois participer s'ils le souhaitent à d'autres activités ou compétitions UNSS organisées durant l'année.

**6- Comportement :**

Tous les élèves de la section doivent avoir un comportement exemplaire que ce soit dans le collège ou à l'extérieur du collège lors d'entraînements et des compétitions. Ils sont bien sûr tenus de respecter en toutes circonstances le règlement intérieur du collège.

**7- Puntion – Sanction :**

Tout manquement à cette charte peut entraîner l'utilisation des modalités du règlement intérieur du collège.

**8- Engagement :**

L'admission à la section engage l'élève sur l'ensemble de sa scolarité au collège à partir de la classe où il l'intègre. Une demande d'arrêt de la section doit être dûment motivée et doit rester exceptionnelle. Elle sera étudiée par la direction qui prendra la décision finale. En cas de parcours dérogatoire, la sortie de section pourra conduire à un retour dans l'établissement de secteur de l'élève.

Date : .....

Les parents : .....

L'élève : .....

Signature :

Signature :